

RESPONSABLES ET RESPONSABILITE dans la classe

Notes prises par Paul LAMBOLEY au cours d'un débat du groupe départemental de la Haute-Saône

Dans la classe vaut-il mieux avoir des enfants responsables d'un aspect particulier ou faut-il que tout le monde soit responsable de tout ?

Telle était la question posée.

Parmi les participants à ce débat, deux collègues préféraient la seconde solution, à savoir «tout le monde est responsable de tout», en arguant les raisons suivantes :

- S'il y a un responsable, les autres s'en fichent et ne se sentent plus concernés par cette partie de la vie de la classe.
- On devrait *pouvoir laisser les enfants trois mois sans contraintes* afin qu'ils prennent *conscience des limites de la liberté et de la nécessité* de certaines règles : propreté, rangements...
- Il faudrait *pouvoir se permettre aussi* de laisser casser le matériel, salir le limographe, mal ranger l'imprimerie, etc. *pour* apprendre aux enfants à «râler» quand ça ne va pas, que c'est le «bordel»...
- «Mon but est que la classe fonctionne sans moi et sans responsables» (une classe de C.E.S. a fonctionné huit jours sans le maître).
- Il faut *essayer de changer la mentalité* traditionnelle qui veut que les gens ne se sentent pas concernés ni responsables de quoi que ce soit parce qu'ils ont toujours quelqu'un avec eux — ou au-dessus d'eux — pour décider... alors il faut habituer chacun à prendre ses responsabilités, sans nommer «un» responsable...

Voici quelles ont été les répliques :

- Il faut rappeler l'esprit des *Dits de Mathieu* de C. Freinet (1) et de nos conceptions pédagogiques en ce qui concerne les critères de choix, de roulement, de révocabilité des divers responsables... Le choix du maître est important pour désigner les responsables... Il pose les problèmes en disant : «ça ne va pas !» Il «manipule» les gosses à la limite... Il ne faut pas précéder les problèmes, mais désigner les responsables au fur et à mesure que naissent les besoins pour une meilleure marche de la vie de la classe.
- Est-ce que l'on a le droit de perdre trois mois au nom de la liberté et ses options personnelles, alors que l'on a trente enfants de «smicards» qui ont déjà bien du temps à rattraper par rapport aux autres gosses des familles aisées (dans notre système éducatif actuel) ? Il faut avoir des responsables dans sa classe, justement pour faire l'apprentissage de la liberté...
- On ne peut pas tout faire dans sa classe : on est «responsable» de la classe, on est fonctionnaire, on a un boulot à faire, on a des gosses en face de soi... Dans ma classe, les cobayes ont crevé parce qu'il y a eu carence du responsable. Alors jusqu'où peut-on aller ?
- Dans les C.E.S. et les lycées, il n'y a pas de prise de conscience par les adolescents, car il n'y a pas pour eux de possibilité de prise de possession du vécu de la classe, du matériel, de l'organisation de la vie de l'établissement... Les problèmes du matériel cassé ou perdu sont insolubles car on n'a pas de crédits pour le remplacer. Et peut-on laisser tout casser dans la classe par un ou deux pour priver ensuite tout le groupe ?... Et tout le travail doit être achevé correctement, alors pas question de pages mal imprimées...
- Certains enfants n'osent pas «râler» si le matériel est abîmé, sali ou mal rangé. C'est justement le rôle du responsable de surveiller, de faire ranger ou nettoyer et de «râler» si nécessaire... mais pas de ranger ou de nettoyer. Il doit être un animateur-vérificateur et non un chef-adjoint au maître. Il ne va trouver le maître que pour les cas difficiles.
- En deux ans, si on peut suivre sa classe, on peut arriver à faire quelque chose de valable au plan de la marche vers l'autogestion collective et individuelle.
- Il faut aussi penser aux gens qui nous regardent et nous jugent (collègues, parents...). C'est valable en soi d'attendre trois mois, ou une carence ou une faute grave, mais ça peut faire autant de bien que de mal...

Qu'en pensez-vous ?

Pour toutes réflexions sur :

- La genèse de la coopérative, écrivez à R. LAFFITTE, Au flanc du coteau n° 30, Maraussan, 34370 Cazouls-lès-Béziers.
- L'autogestion, à J.-F. MARTEL, école d'Oudeuil, 60860 Saint-Omer-en-Chaussée.

(1) Livre en vente dans les groupes départementaux I.C.E.M.

